



Ce projet est cofinancé par le fonds social européen dans le cadre du PON « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020.

## FICHE DE CONSULTATION

### OBJET :

**Mise en concurrence simplifiée pour une action à destination des demandeurs d'emploi du Sud-ouest Lyonnais, pour les aider à aller vers l'entreprise.**

#### Date et lieu de la remise de l'offre :

Au plus tard le 21 Juin 2020

Par mail à [sandra.berger@sudouestemploi.org](mailto:sandra.berger@sudouestemploi.org)

#### Renseignements complémentaires :

Personne chargée du suivi : Sandra BERGER, Directrice, 06 29 11 78 81.

#### Date, signature et cachet de l'organisme :

Cachet de l'organisme

## CAHIER DES CHARGES

Dispositif :	<b>Action de dynamisation</b>
Prestation :	<b>Permettre aux participants au dispositif Itinéraire Emploi Renforcé (IER) du Sud-Ouest Lyonnais , déjà accompagnés par un référent emploi, d'avoir plus de lien avec le monde de l'entreprise</b>
Période couverte :	<b>Programmation 2020</b>
Date de début :	<b>31 Aout 2020</b>
Date de fin :	<b>31 Décembre 2020</b>
La structure :	<p>Depuis 2015, la Métropole de Lyon est responsable de la politique d'insertion et de la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) sur son territoire. Elle souhaite rapprocher ces compétences de la politique qu'elle mène en matière de développement économique. Objectif : allier performances économique et sociale et favoriser un développement équilibré du territoire. La Métropole Lyon entend ainsi devenir un territoire d'expérimentation de nouvelles démarches porteuses d'emploi et d'innovation sociale.</p> <p>Pour cela, elle s'est dotée du Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2016-2020, né de la concertation avec 250 partenaires et voté le 10 décembre 2015. Elle dispose également d'un programme de développement économique 2016-2021.</p> <p>Le Fonds Social Européen (FSE) est un fonds de l'Union européenne dont la mission consiste à réduire les écarts de développement et à renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions de l'Union Européenne. Son intervention s'inscrit dans le cadre de la stratégie "Europe 2020" adoptée par la Commission européenne et qui vise à soutenir une croissance intelligente, durable et inclusive.</p> <p>La Métropole de Lyon, en tant que chef de file de l'insertion, dispose de crédits du FSE pour financer des projets visant à lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion des personnes en difficulté. Plus spécifiquement, le FSE vise à atteindre trois objectifs ambitieux :</p> <p>Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics en difficulté ; Mobiliser les employeurs et les entreprises dans les parcours d'insertion ; Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Par le biais d'appels à projets (annuels) organisés autour de ces trois objectifs, la Métropole mobilise le FSE dans le cadre de son PMI'e pour la période 2016-2020 sur les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement socioprofessionnel renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi</li> <li>• Les actions de lever des freins à l'employabilité</li> <li>• La mise en activité professionnelle</li> <li>• La relation avec les employeurs</li> <li>• L'animation des programmes d'insertion pour rendre efficient le plan d'actions et les dispositifs du territoire</li> </ul> <p>Ainsi, le dispositif Itinéraire Emploi Renforcé (anciens Plan Locaux pour l'Insertion et l'Emploi) émerge sur le Programme Opérationnel National FSE pour l'Emploi et l'Inclusion, sur l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion », l'objectif spécifique n° 3 « Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale » et le dispositif n°9 « Développement des relations avec les employeurs ».</p> <p>Sud-Ouest Emploi a porté le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Sud-Ouest Lyonnais et a géré son animation de 2001 à 2018 via la mise en place de parcours d'accompagnements renforcés</p>

	<p>individualisés pour des demandeurs d'emploi et d'étapes de mobilisation et de dynamisation pour ces mêmes personnes. Sud-Ouest Emploi porte différentes actions visant à rapprocher le monde de l'entreprise des demandeurs d'emploi les plus fragiles.</p> <p>L'action Se Projeter en Entreprise s'inscrit, pour l'année 2020, dans le cadre du PON FSE pour l'Emploi et l'Inclusion de la Métropole de Lyon.</p>
<p>Le Contexte :</p>	<p>Au travers de divers dispositifs portés par Sud-Ouest Emploi, "Séniors Actifs vers l'Emploi", permanences emploi locales, accompagnement des bénéficiaires du RSA sur leur projet de formation, etc. ;</p> <p>Le constat a été fait que les personnes en situation de précarité pouvaient éprouver des difficultés à accéder au monde de l'entreprise : manque de réseau, absence de connaissance des codes et cultures du monde professionnel, image faussée du monde du travail, etc. Face à ce constat, une action de levée des freins à l'accès à l'entreprise apparaît donc nécessaire.</p>
<p>Objectifs de l'intervention et modalités de mise en œuvre :</p>	<p><b>Publics visés par l'opération</b></p> <p>Les participants seront sélectionnés selon les critères suivants : Etre participant au dispositif IER (Itinéraire Emploi Renforcé) et être dans une situation de précarité liée à la recherche d'emploi et notamment les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeur d'Emploi de Longue Durée (DELD),</li> <li>• Bénéficiaire des minimas sociaux (RSA),</li> <li>• Résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville,</li> <li>• Ayant un faible niveau de qualification,</li> <li>• Présentant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.</li> </ul> <p>L'action bénéficiera prioritairement aux participants au dispositif IER résidant sur les communes de l'ancien PLIE de l'Ouest Lyonnais (Saint Genis Laval, Irigny, La Mulatière, Pierre Bénite) avec la possibilité, en cas de besoin, d'ouvrir aux participants IER des autres communes de la Métropole de Lyon.</p> <p><b>La forme et le contenu des interventions et livrables attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sud-Ouest Emploi souhaite que le prestataire organise et anime 2 sessions de 7 semaines consécutives à raison d'une journée par semaine d'accompagnement (soit 14 jours de présence en face à face avec les publics)</li> <li>• Le prestataire devra accompagner 12 participants par session soit 24 au total. Un rythme d'atelier sur un même jour de la semaine serait apprécié (exemple : tous les lundis)</li> <li>• Sud-Ouest Emploi (Directrice et Assistante de Direction) se chargent de la mobilisation des référents et des publics cibles ainsi que du suivi administratif de l'action. Elle coordonne également les liens avec le CLEE (Chargé de Liaison Entreprises Emploi) et le CEI de la Maison Métropolitaine pour l'Emploi et l'Insertion.</li> <li>• Chaque atelier devra comporter des temps de travail sur le projet professionnel (accompagnement sur les techniques de recherche d'emploi,...) et des rencontres entre demandeurs d'emploi et des entreprises, sous la forme de simulation d'entretiens, visite d'entreprise, rencontre métier ou toute autre proposition innovante.</li> <li>• Le prestataire organise les interventions des entreprises en lien étroit avec Sud-Ouest Emploi.</li> <li>• Le prestataire devra préciser le déroulement et le contenu des ateliers qu'il propose, le cadencement et le calendrier des opérations ainsi que les moyens et la méthodologie proposés.</li> <li>• Le prestataire devra proposer un livret à destination des publics sous forme de « Mallette Pratique - Se projeter en Entreprise » avec des conseils sur la recherche d'emploi et les rencontres entreprise.</li> <li>• Les critères d'entrée dans cet accompagnement concernant les publics sont :</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un projet professionnel défini ou en cours de définition.</li> <li>- Etre volontaire et motivé.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le prestataire devra respecter les consignes sanitaires en vigueur liées à l'épidémie du COVID 19.</li> </ul> <p><b>3- Modalités opérationnelles</b></p> <p>Il est attendu du prestataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La mise en œuvre des ateliers,</li> <li>○ Le suivi de l'action en lien avec la Directrice de Sud-Ouest Emploi,</li> <li>○ Le bilan et l'évaluation de l'action</li> </ul> <p><b>4- Modalités de réponses au cahier des charges</b></p> <p>Document de 2 à 3 pages intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension de la demande et des réponses à apporter,</li> <li>• Description des livrables (malette et bilan),</li> <li>• Expériences antérieures conduites,</li> <li>• Noms et résumé du parcours des intervenants,</li> <li>• Décomposition du prix global et forfaitaire (devis détaillé).</li> </ul> <p>La présente fiche de consultation datée, signée et tamponnée</p>						
Lieu	Une salle sera mise à disposition par l'association Sud-Ouest Emploi sur la commune de Saint Genis Laval, Oullins, La Mulatière ou Grigny.						
Calendrier d'intervention	L'action du prestataire se déroulera entre le 31 Aout et le 31 décembre 2020, à raison de 2 cycles de 7 semaines sur la période.						
Critères de choix des offres	<p>L'offre retenue sera celle jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 80%;">1. L'expérience et la compétence des intervenants</td> <td style="text-align: right;">notation sur 7</td> </tr> <tr> <td>2. Le programme de l'atelier et la méthodologie proposés</td> <td style="text-align: right;">notation sur 7</td> </tr> <tr> <td>3. Le coût de la prestation</td> <td style="text-align: right;">notation sur 6</td> </tr> </table>	1. L'expérience et la compétence des intervenants	notation sur 7	2. Le programme de l'atelier et la méthodologie proposés	notation sur 7	3. Le coût de la prestation	notation sur 6
1. L'expérience et la compétence des intervenants	notation sur 7						
2. Le programme de l'atelier et la méthodologie proposés	notation sur 7						
3. Le coût de la prestation	notation sur 6						
Financement	Le financement de cette prestation fait l'objet du soutien du Fonds Social Européen. Le prestataire devra donc respecter les obligations de publicité du FSE sur ses outils.						